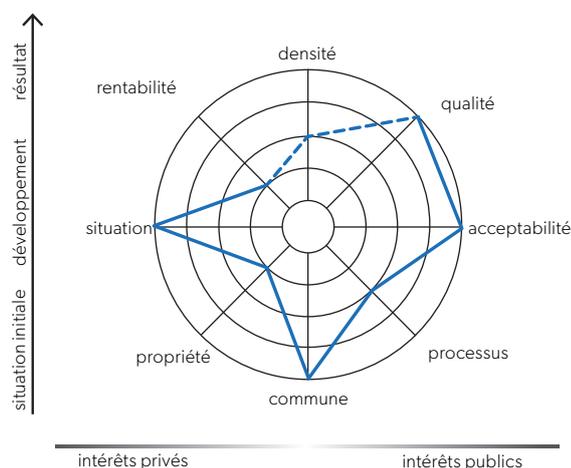


Place du Vélodrome: Un parking devient une place de quartier

La ville de Genève a revalorisé avec succès son espace public situé le long de la nouvelle ligne de tram 14 Cornavin-Onex-Bernex (TCOB). Transformée de manière particulièrement aboutie, la place du Vélodrome s'est vu décerner plusieurs distinctions. Avant que ce réaménagement ne soit mis en œuvre en deux étapes, cette place était caractérisée par un important volume de trafic motorisé. Une station-service et des places de parking occupaient la surface en question, plutôt définissable alors comme un îlot en pleine circulation qu'un lieu de promenade. Depuis 2012, grâce à sa revalorisation, la place du Vélodrome offre une belle qualité de vie et une utilisation multiple comme la pratique de la pétanque (sous les platanes) ou encore le repos au soleil sur les nombreux bancs disponibles. Grâce à la suppression d'une rue et de places de stationnement, ce réaménagement est réussi à tout point de vue: les éléments anciens ont été revalorisés avec une grande simplicité dans le souci d'offrir une qualité urbanistique mais également une qualité de vie aux utilisateurs, comme par exemple pour les piétons qui bénéficient désormais de davantage d'espace.



Impulsus Innenentwicklung
Impulsion Développer vers l'intérieur
Impulso Sviluppato centripeto



Réaménagée, la place offre d'innombrables atouts et répond aux attentes relatives à une place de quartier: des surfaces polyvalentes, des lieux pour s'asseoir au soleil ou à l'ombre et de l'eau pour les assoiffés. Photo: R. Rieder, EspaceSuisse

contexte

La place du Vélodrome se trouve à la rue du même nom dans le quartier de La Jonction, au centre de Genève. Autrefois, à l'endroit où se rejoignent le Rhône et l'Arve, son affluent, cette rue conduisait au Vélodrome de la Jonction, le premier établissement sportif municipal dédié au cyclisme. Celui-ci a toutefois été démoli en 1917. Pendant de nombreuses années, seul le nom de la rue faisait encore allusion à l'existence du Vélodrome de jadis, et à partir des années 1960, la nouvelle place du Vélodrome y a fait également référence. Cette nouvelle place a pris naissance en même temps que la Cité-Jonction, un grand ensemble résidentiel qui compte 500 logements. Cette place avait pour rôle central l'accès au quartier, les autres usages étant relégués au second plan. La bordure sud de la place constituait la route d'accès au complexe résidentiel. Longée de files de voitures en stationnement et dotée d'un étroit trottoir avec ses petites boutiques, une ruelle resserrée ramenait à la rue du Vélodrome qui délimitait la place vers le nord. Une station-service et d'autres places de parking se trouvaient à l'extrémité orientale de la place. Il s'agissait davantage d'un îlot au milieu de la circulation que d'un lieu de promenade attirant. Entourée de voitures stationnées, souvent envahie de motos, et souillée de manière répétée par des dépôts de déchets encombrants, elle n'offrait guère la qualité qu'un tel lieu devait proposer. De majestueux platanes apportaient néanmoins un brin de verdure et de fraîcheur pendant l'été. Heureusement, dans les années 2000, la ville de Genève a effectué des travaux d'extension et de réorganisation du réseau municipal des transports publics et en a profité pour insuffler une nouvelle vie à cette place..

évaluation

situation

La rue du Vélodrome dessert la place du même nom pour le trafic individuel motorisé. Elle est néanmoins plus facilement accessible en transports publics qu'en voiture: depuis la gare Cornavin, il faut parcourir près de 1,4 km pour rejoindre le quartier de La Jonction. Deux arrêts, desservis par dix lignes de bus et une ligne de tram, se situent à moins de 100 mètres de la place du Vélodrome, ce qui lui assure une très bonne desserte en transports publics. Une Coop et une Migros ainsi que de nombreux petits détaillants et prestataires de services se trouvent à proximité. Ainsi, les habitants peuvent rejoindre en quelques minutes les rives du Rhône et de l'Arve ainsi que le zoo, et les écoles - primaires et secondaires. La place du Vélodrome réaménagée est désormais agréable et attirante pour les habitants du quartier et ses divers utilisateurs.

densité

Genève fait partie des villes les plus densément peuplées de Suisse et le quartier de La Jonction n'y fait pas exception: jusqu'à 580 personnes par hectare y vivent. Les espaces non construits y sont dès lors d'autant plus importants. Avec cette nouvelle place, on a ainsi créé un espace public - mais sans avoir dû pour autant sacrifier l'habitat. La perte de densité de construction imputable à la démolition de la station-service est néglige-



Situation de la place du Vélodrome. Quelle : Bundesamt für Landestopografie swisstopo.

chiffres clés

- nombre d'habitants de la ville de Genève: 203 '113 (fin 2018)
- surface du site: 3250 m²
- coûts d'investissements: 2,495 millions de francs
- niveau de qualité de desserte par les TP: A - très bonne desserte
- type de commune OFS: commune urbaine d'une grande agglomération



La rampe destinée aux piétons et aux cyclistes délimite avec élégance l'extrémité ouest de la place du Vélodrome et permet d'accéder au rez-de-chaussée de la Cité-Jonction.
Photo: R. Rieder, EspaceSuisse

able. Des espaces de rencontre ont pu être gagnés pour le quartier, qui présente déjà un taux élevé de densité d'utilisation de l'espace. Une telle situation peut être qualifiée de positive: une fois de telles surfaces libres bâties, il est souvent très difficile, pour des raisons financières, de les libérer ensuite à nouveau des constructions et installations édifiées. Sur place, le constat est d'ailleurs frappant: désormais, de nombreux usagers profitent de cet espace récemment reconquis et animent le quartier.

propriété

Comme la parcelle est propriété de la ville de Genève, la planification et le développement de la zone ont été nettement facilités. Historiquement, le groupe Coop avait loué à la commune la surface située à l'extrémité orientale de la place et y avait construit une station-service. Le contrat de location n'arrivant à expiration qu'en 2015, le réaménagement de la place a dû s'effectuer en deux étapes. Après l'expiration du contrat, Coop a dû démolir la station-service et assainir la pollution du site.

processus

Al'extension du réseau de tram a été le facteur déclencheur du réaménagement de la place du Vélodrome. Il s'agissait de mieux relier les communes d'agglomération d'Onex et de Bernex à la ville de Genève et à la gare Cornavin en créant une nouvelle ligne. En 2003, le Conseil administratif (Exécutif) de Genève a approuvé un crédit afin de réaliser un mandat d'étude. Ce dernier avait pour but d'identifier les zones potentielles de revalorisation de l'espace public situé le long de la ligne de tram 14 Cornavin-Onex-Bernex. À ce moment clé du processus, une importance par-



Avant les travaux de réaménagement, la place du Vélodrome se caractérisait par une route d'accès, des files de voitures en stationnement et une station-service. Photos: Ville de Genève

ticulière avait été accordée à l'aménagement de la rue et de la place du Vélodrome. En 2008, le Conseil administratif a lancé un concours d'urbanisme et d'architecture remporté par un groupement de coopératives locales d'architecture. La même année, l'Exécutif a donné son aval au crédit de construction pour la première étape du projet. Suite à cela et après la

clôture des travaux, qui ont duré de 2011 à 2012, la partie du parc achevée a été ouverte au public. Finalement une fois le contrat de location avec Coop arrivé à expiration, le crédit de construction pour la deuxième étape de 2016 a été accordé, et les travaux ont pu se poursuivre. Au printemps 2017, tout était prêt: l'ensemble de la place du Vélodrome a été inauguré en grande pompe.

commune

En tant que propriétaire de la parcelle, la ville de Genève a joué le rôle de moteur dans le processus des travaux de réaménagement. Elle a prédit et planifié avec justesse que la nouvelle ligne de tram allait encore accroître la pression d'urbanisation sur le quartier. Le plan directeur communal de 2009, contraignant pour les autorités, définit les nouveaux espaces publics et verts à créer. De plus, il inclut un «plan lumière» (concept d'éclairage) et un concept de mobilier urbain sous forme de lignes directrices applicables à l'aménagement de l'espace public. L'impression harmonieuse que dégage cet espace public est due à la prise en compte de ces recommandations, et ce, sans avoir restreint pour autant la liberté de conception des participants au concours.

acceptabilité

Dès l'inauguration de la première étape du projet, cette place réaménagée a bénéficié d'une grande popularité malgré la suppression de places de stationnement et la durée des travaux sur une période de six ans. La ville de Genève a très tôt pris contact avec les propriétaires des magasins en raison du futur réaménagement de la place et de la réduction du nombre de places de parking prévue. Aujourd'hui, les espaces réservés à la livraison – grande préoccupation des commerçants – est garantie par des bornes escamotables. Lors d'une séance d'information, la ville est parvenue à sensibiliser la population aux différents projets fortement interdépendants (place du Vélodrome, réaménagement d'un espace vert, déviation de lignes de bus). Les autorités avaient pour but de conserver la qualité du site, argument qui a beaucoup plu à la population, ce d'autant plus que l'objectif a été atteint. Par exemple, les platanes ont été conservés et les bancs modernisés. Parallèlement, la surface de cette place de quartier a été agrandie. La simplicité de l'aménagement autorise davantage d'utilisations. Il en va de même de la promenade qui offre aux commerces situés au rez-de-chaussée de nouvelles devantures.

L'association du quartier redoutait que cette place ne reste déserte et sans animation. Afin de pouvoir organiser des marchés ou des manifestations sur la place, la ville a donc mis à disposition des raccordements permettant la misesur pied de telles activités.

qualité

En termes de qualité, la réussite du projet réside dans le réaménagement en deux étapes d'un espace essentiellement technique, caractérisé par la circulation automobile, en une place centrale urbaine attrayante et de qualité. La ville de Genève a d'ailleurs été récompensée, en témoignent le prix «Silberne Hase» décerné par la revue «Hochparterre» en 2013 et la distinction du «Flâneur d'Or», de Mobilité piétonne Suisse en 2017. La route d'accès et les places de stationnement ont été remplacées par une large promenade. Celle-ci offre de l'espace aux commerçants et permet aux restaurateurs d'installer des terrasses. Grâce à l'extension de l'extrémité orientale de la place, la rangée de platanes a été prolongée à l'endroit où se trouvait autrefois la station-service, un frêne a été planté et un

distributeur d'eau potable installé. La place suit désormais le terrain naturel et paraît apaisée. Seuls les platanes rappellent son état d'autrefois. Une douzaine de chaises solidement vissées au sol tiennent compte des recommandations du concept directeur pour le mobilier urbain. Un mur bas en béton lavé – sans doute le plus long banc de la ville – sépare la place de la rue du Vélodrome au nord. Une rampe hélicoïdale se trouve à l'extrémité ouest de la place. Elle permet aux cyclistes, qui jadis faisaient tourner leurs roues dans le Vélodrome, de rejoindre directement le rez-de-chaussée de la Cité-Jonction en compagnie des piétons.



Les qualités existantes ont été reprises et développées: la rangée de platanes a été prolongée et les bancs ont été modernisés. Photos: R. Rieder, EspaceSuisse

rentabilité

Aucune considération de rentabilité économique n'a été à la base des travaux réalisés à la place du Vélodrome. L'objectif consistait à transformer cette zone insignifiante et sans caractère du point de vue urbanistique en un espace public attractif. La Ville de Genève a dépensé quelque 2,5 millions de francs à cet effet (env. 770 francs/m²). Par comparaison avec les coûts de construction d'autres places urbaines similaires, ces frais étaient plutôt inférieurs à la moyenne (pour l'aménagement de la place Simon-Goulart, près de 1140 francs/m² ont été dépensés et environ 1350 francs/m² pour celui de la place de Longemalle. À raison de 230 000 francs, les coûts de planification ont représenté quelque 10 pour cent des investissements. Le montant n'a pas été libéré en une fois par le Conseil administratif mais approuvé en trois tranches sur une période de 13 ans. Le réaménagement de la place a permis également d'augmenter la valeur des immeubles environnants.

résumé

Des sites construits avec une densité croissante ont besoin d'espaces libres. Dans un contexte urbain, il est très difficile de créer des espaces de ce genre. Une fois les constructions aménagées sur ces espaces libres existants, il s'avère souvent impossible de les reconquérir. Genève est une ville très dense. Il est d'autant plus remarquable de constater à quel point les autorités ont systématiquement revalorisé des places publiques ces dernières années et ont créé de nouveaux espaces libres. La place du Vélodrome est représentative de toute une série de places qui ont été distinguées pour leur qualité. La reconnaissance des qualités existantes du site et leur renforcement a permis de rénover la place avec peu de moyens et ainsi de réparer un morceau de ville.

points forts selon l'avis d'EspaceSuisse

- La ville dispose d'instruments (plan directeur communal, plan lumière, concept directeur du mobilier urbain) qui lui permettent de renforcer et de créer l'espace public là où l'urbanisation est la plus intensive.
- Malgré la pression immobilière croissante qui s'exerce sur des aires sous-utilisées, la ville est parvenue à préserver et à revaloriser la place du Vélodrome.
- Les qualités des éléments existants (platanes, bancs pour s'asseoir) ont été reconnues, reprises et développées dans le nouvel aménagement.
- Parce qu'il est ouvert à de multiples possibilités d'utilisation, l'aménagement de la place du Vélodrome parle à un large public et crée un espace favorisant les rencontres et la mixité sociale.

informations supplémentaires

2017. Rapport du jury «Flâneur d'Or 2017». Mobilité piétonne Suisse. Zurich.

2016. PR-1144 A. Rapport du 29 janvier 2016 de la commission de l'aménagement et de l'environnement. Conseil municipal de Genève. Ville de Genève.

2013. Urbaner Wohnraum. Werk, bauen + wohnen 4|2013. Zurich.

2013. Die Besten 2013. Hochparterre 12/2013. Zurich.

2009. Plan directeur communal de la Ville de Genève. Ville de Genève.